

Une demande sera adressée aux autorités municipales

## Un commissaire des loisirs pour la ville d'Arthabaska

par Roger LEVASSEUR

**ARTHABASKA** — La ville d'Arthabaska engagera-t-elle un commissaire à plein temps qui s'occupera de l'organisation des sports et loisirs dans cette ville? M. Laurier Veillette, nouveau président de l'OTJ d'Arthabaska, a déclaré hier devant les membres de la Chambre de commerce de cette municipalité qu'une demande en ce sens serait faite aux autorités municipales. Les dirigeants de l'OTJ rencontreront le conseil municipal dans quelques jours et dans le montant de \$22,000 accordé l'an passé pour les loisirs, on

demandera un supplément de \$10,000 pour l'engagement d'un commissaire aux loisirs et aux sports. Ce supplément de \$10,000 se justifie par le salaire de \$7,000 au nouveau directeur des loisirs et \$3,000 en dépenses personnelles.

Le nouveau président de l'OTJ a aussi souligné qu'après avoir rencontré le conseil municipal, on ferait aussi un sondage auprès de la population pour savoir si elle endorse la demande parce que c'est elle qui paiera en définitive. On demandera l'opinion des corps intermédiaires et c'était là le but de la visite

de M. Veillette à la Chambre de commerce d'Arthabaska.

Un membre de la Chambre suggéra qu'avant de préparer ce programme de loisirs et sport sports pour les jeunes, il serait bon de mener une enquête auprès de ces jeunes pour savoir véritablement ce qu'ils désirent.

Me Jean Moisan, greffier de la ville d'Arthabaska, a de son côté mis en lumière le fait que la ville d'Arthabaska a payé l'an passé un montant de \$2,000 à la ville de Victoriaville du fait que des jeunes d'Arthabaska participent à des sports organi-

sés par le service des loisirs de Victoriaville. Me Moisan a ajouté que cette année la demande d'aide pour cette participation dépassera sûrement \$2,000.

Me Moisan a aussi déclaré que le conseil municipal décidera probablement cette semaine ou la semaine prochaine si Arthabaska participera financièrement à la construction de la nouvelle aréna de Victoriaville.

Me Moisan a précisé que cette participation pourrait être de \$25,000 à \$50,000.

Enfin trois membres de la Chambre ont été nommés pour un comité spécial qui donnera des suggestions à l'organisation des terrains de jeux. Il s'agit de MM. Michel Béliveau, Maurice Auger et Ubald Bergeron.

Mentionnons aussi que le président de l'OTJ, M. Laurier Veillette, a déclaré que la direction de l'OTJ est à faire un inventaire complet des possibilités matérielles se trouvant actuellement à Arthabaska pour l'organisation des sports et loisirs.



C'est le premier magistrat de la ville de Plessisville, M. Rosaire Côté, qui a procédé samedi après-midi à la proclamation officielle de la Semaine nationale de l'électricité pour la région des Bois-Francis.

À la droite du maire Côté, on retrouve M. Clément Cantin, président régional de la semaine de l'électricité et M. Lionel Chabot, président de la Ligue électrique du Québec, section locale. (Photo LeRo)

### Le colloque des enseignants est remis

**DRUMMONDVILLE** — L'important colloque des enseignants du Québec, qui devait avoir lieu samedi à Drummondville, a été remis à une date ultérieure, à cause de la tempête de neige. Ce colloque portant sur la sécurité d'emploi est parrainé par la Corporation des enseignants du Québec. On fera connaître bientôt la date de la remise.

### Défilé de mode par des élèves

**SOREL (L.B.)** — Des élèves d'option commerciale de la 4<sup>e</sup> année du cours secondaire de l'école secondaire Fernand-Lefebvre, de Sorrel, ont participé, dernièrement, à un défilé de mode.

Tous les élèves en option commerciale ont collaboré à la présentation de ce défilé qui groupait 39 mannequins, garçons et filles.

Lors de cette soirée, des comédiens amateurs ont fait valoir leur talent, rendant l'intermission originale et divertissante.

Les élèves du cours professionnel, option dessin publicitaire, ont réalisé les décors de ce spectacle et les élèves spécialistes en cuisine professionnelle ont préparé le goûter clôturent la soirée.

Ce travail d'équipe des élèves leur a permis de se regrouper davantage à l'intérieur d'un cadre polyvalent, favorisant ainsi les relations humaines.

Pour les enseignants de quatre Régionales

## Plus de 250 délégués attendus à une rencontre syndicale

**SOREL (L.B.)** — Des représentants de l'Association professionnelle des enseignants de la Régionale Carignan participeront à une rencontre syndicale qui aura lieu aujourd'hui, lundi, à Laprairie. Une équipe de la CEQ, dirigée par le président, M. Yvon Charbonneau, rencontrera, à 8 heures ce soir, à l'école polyvalente de la Madeleine à Laprairie, les délégués syndicaux de chacune des écoles de la région dans le cadre d'une tournée du Québec entreprise à la mi-janvier.

Cette rencontre, qui réunira plus de 250 délégués d'école représentant les 2,500 enseignants des syndicats de Carignan, Honoré-Mercier, Youville et L'Ange, est prévue pour faire le point sur la négociation en cours et permettre aux enseignants d'avoir un contact direct avec l'équipe responsable des négociations.

L'équipe de la CEQ est composée, outre M. Charbonneau, de M. Robert Gaulin, coordinateur en chef de la négociation, Michel Agnaieff, chef de

l'action, d'un membre du comité de négociation et des présidents des syndicats de l'Ouest de Montréal et de Lé Royer, M. Marcel Duhaime et Mlle Micheline Sicotte.

Si on en juge par les autres réunions tenues jusqu'à maintenant dans le Nord-Ouest (Abitibi-Témiscamingue), à Sherbrooke et à Joliette, il s'agit d'un échange franc et direct sur l'état des négociations, le front commun et ses objectifs, l'utilité et les travaux de la table centrale de négociations, les différentes orientations d'action à partir de la demande de conciliation faite par les syndicats de la CEQ le 22 décembre dernier.

L'exposé sur l'état de la négociation sera particulièrement axé sur les trois objectifs majeurs qui se sont dégagés de la première phase de la négociation: la sécurité d'emploi, les conditions de travail, les clauses monétaires.

La présence d'un certain nombre de présidents de syndicats des autres régions du Québec permettra aux enseignants de Carignan, Honoré-Mercier, Youville et L'Ange d'obtenir une image de la situation ailleurs.

Les enseignants ne veulent pas que les négociations traient 25 mois comme les dernières. C'est le fait le plus significatif qui se dégage des premières rencontres.

### Rencontre avec les enseignants à Sorel

**SOREL (L.B.)** — À la suite d'une invitation de la direction de l'école secondaire Didace-Pelletier, le directeur de l'école secondaire Fernand-Lefebvre, M. Jean Gaboury, et le responsable de l'organisation de la polyvalente du secteur ouest, M. Claude Rompré, ont rencontré les professeurs de cette école de la Commission scolaire régionale Carignan, de Sorel.

On sait que les élèves du cours secondaire V seront intégrés dans les deux écoles polyvalentes en septembre 1972. Il ressort donc de cette situation que les professeurs attachés à ce niveau d'enseignement devront se partager entre ces deux centres d'éducation.

M. Gaboury a souhaité la bienvenue à tous les professeurs intéressés à travailler du côté de Sorel, les assurant de leur parfaite intégration au fonctionnement d'une école dont l'organisme est conçu de façon à faciliter les contacts à tous les niveaux.

Pour sa part, M. Rompré s'est surtout attardé à présenter les plans de la polyvalente de Tracy. Il a fait voir les facilités que cette école offrirait pour les enseignants intéressés au "team teaching" dans des classes à aire ouverte. Il s'est déclaré intéressé à recevoir des suggestions d'organisation et a assuré chacun qu'un système de consultation serait mis en place, le moment venu.

Cette rencontre s'est tenue sous forme de questions et réponses. Elle a permis aux enseignants de la éclairer sur le choix de leur lieu de travail pour septembre 1972 qu'ils sont à faire, à la demande de la Commission scolaire régionale Carignan.

## M. Jean-Paul Richard élu président de l'Association des enseignants à Sorel

**SOREL (L.B.)** — M. Jean-Paul Richard, professeur à l'école secondaire Fernand-Lefebvre de Sorel, a été élu président de l'Association professionnelle des enseignants de la régionale Carignan, à l'occasion d'une assemblée générale tenue ces jours derniers à la salle de l'école Mgr-Desranleau. M. Richard remplace M. Normand Héon, qui avait démissionné en décembre dernier, lors de sa nomination comme directeur adjoint de l'école secondaire Didace-Pelletier.

Deux autres membres du conseil d'administration ont été élus lors de la même assemblée. Ce sont Mlle Francine Simoneau, professeur à l'école secondaire Saint-Pierre, qui a été élue conseillère et M. Laurence Lord, professeur à l'école secondaire Fernand-Lefebvre, qui a été élu trésorier.

M. Richard a commenté ainsi les objectifs du mandat qui

## Nous apprécions l'électricité à sa juste valeur lorsque nous en sommes privés

par Roger LEVASSEUR

**PLESSISVILLE** — "C'est lorsque nous sommes tout-à-coup privés d'électricité que nous apprécions cette invention à sa juste valeur", déclarait le président de la semaine nationale de l'électricité pour les Bois-Francis, M. Clément Cantin de Victoriaville, alors qu'il prenait la parole à l'ouverture officielle de cette semaine, samedi à Plessisville.

M. Cantin parlait en connaissance de cause puisque dans la nuit de jeudi à vendredi il était à Québec, dans la tempête de neige, et pendant plusieurs heures, l'électricité manqua au motel où il était descendu.

M. Cantin rappela par ailleurs les buts de cette semaine nationale de l'électricité qui sont justement d'amener la population à prendre un peu plus conscience des services procurés par l'électricité.

Le maire Rosaire Côté exprima ce qu'était un plaisir pour la ville de Plessisville d'avoir été désignée comme emplacement de la proclamation officielle de la SNE, en 1972.

Le maire Rosaire Côté a lu le

texte de la proclamation soit: "Reconnaissant le rôle important que joue l'électricité dans la vie commerciale de notre collectivité;

Reconnaissant que cette source d'énergie contribue aussi au développement économique de notre région;

Pour attirer l'attention du public sur l'importance de cette industrie; je proclame la semaine nationale de l'électricité ouverte dans la région des Bois-Francis".

Activités

Différentes activités sont organisées dans les Bois-Francis durant cette semaine nationale de l'électricité comme visite de maisons-modèles tout à l'électricité, démonstration d'art culinaire et d'articles électro-ménagers au centre des loisirs de Victoriaville, jeudis, émissions spéciales et publicité à la radio et dans les journaux de même qu'un concours organisé au tour du thème de la semaine qui est "partout, l'avenir est électrique".

La clôture officielle de cette semaine doit avoir lieu samedi soir à la salle du Canton à Warwick et le conférencier pour la

circonstance doit être le maire de Victoriaville, M. Denis Saint-Pierre.

## Des manifestations pouvant suggérer des résolutions aux maîtres électriciens

**SOREL (L.B.)** — Le président de la section Sorel de la Corporation des maîtres électriciens, M. Conrad Lavoie, de Tracy, estime que les diverses manifestations qui marqueront la semaine nationale de l'électricité, du 6 au 12 février, suggéreront des résolutions que devront adopter les maîtres électriciens, les manufacturiers, les distributeurs, les architectes, les ingénieurs, en un mot, tous ceux qui sont engagés dans le domaine de l'électricité.

"Nous sommes tous, peut-être à des degrés différents, dépendants les uns des autres. La réussite de l'un entraîne ou résulte du succès de l'autre", a déclaré M. Lavoie.

Cette interdépendance devrait nous inciter à une plus grande coopération, à un dialogue plus ouvert, à des échanges plus nombreux. A une époque particulièrement difficile, cet état d'esprit, cette attitude est indispensable. Plus que jamais le dénominateur commun que l'on accorde à nos professions respectives "les alliés de l'électricité" a sa pleine signification.

M. Lavoie a ajouté: que le maître électricien, chef d'entreprise doit participer lui-même aux assemblées, congrès, colloques, etc. et non pas se contenter de se faire représenter. Ce faisant, il en retirera de précieux renseignements susceptibles de se transformer en avantages et bénéfices. Le maître électricien se doit d'être au courant de l'évolution de son milieu. Il doit faire entendre sa voix et non pas s'indigner et critiquer alors que des décisions ont été prises au cours de réunions où il brillait par son absence.

## Une seule sortie des pompiers en janvier

**PRINCEVILLE (G.A.B.)** — Un seul feu a donné lieu à une sortie des pompiers de Princeville durant le mois de janvier. Les hommes de la brigade des incendies ont été appelés chez M. Lucien Roberge, avenue Richard, où l'on voyait des flammes s'échapper de la boîte d'entrée du courant électrique. Une défec-tuosité des appareils contenus dans cette boîte serait la cause du feu qui n'a causé que des dommages peu élevés.

Le chef de la brigade des incendies, M. Clément Béchard, et ses aides ont fait distribuer dans tous les foyers de la ville et de la paroisse des étiquettes gommées portant le numéro à signaler pour faire appel aux pompiers en cas de feu, soit 384-5568. On demande que ces étiquettes soient collées sur le téléphone afin de pouvoir faire appel promptement en cas d'incendie.

La présence d'un certain nombre de présidents de syndicats des autres régions du Québec permettra aux enseignants de Carignan, Honoré-Mercier, Youville et L'Ange d'obtenir une image de la situation ailleurs.

Les enseignants ne veulent pas que les négociations traient 25 mois comme les dernières. C'est le fait le plus significatif qui se dégage des premières rencontres.



Me Louise Lemelin, avocate, a parlé de la nouvelle loi de protection du consommateur devant les membres de la Chambre de Commerce d'Arthabaska, hier

matin. A ses côtés, le président de la Chambre régionale, M. Roméo Reny, et le président de la Chambre d'Arthabaska, M. Constant Roy. (Photo LeRo)

## La Chambre régionale a-t-elle toujours sa raison d'exister?

**ARTHABASKA (R.L.)** — Le président de la Chambre de Commerce d'Arthabaska, M. Constant Roy, a déclaré hier matin que l'on demanderait aux autorités municipales de Victoriaville et d'Arthabaska d'établir une politique d'ensemble concernant les noms de rues et le numérotage. On sait qu'un comité existe déjà pour suggérer des noms de rues et éviter le doublement mais il semble qu'il n'existe aucune politique qu'il n'existe aucune politique précise au sein des deux villes quant à la politique à suivre dans le numérotage des rues ou de leur baptême.

La suite de nouvelles lois de la Chambre provinciale qui veut entre autres qu'une Chambre locale puisse elle-même défendre une résolution au niveau provincial, se sont interrogés pour savoir si la Chambre de commerce régionale centre-sud du Québec avait toujours sa raison d'exister. Le président de la régionale, M. Roméo Reny, et le vice-président, M. Jim Aubut, ont apporté des arguments en faveur du maintien de la régionale.

Un membre de la Chambre a pour sa part déclaré que dans le passé la régionale avait été plus ou moins efficace, étant donné que souvent les intérêts des locaux qui la composent sont dif-

férents et à l'occasion opposés. Le membre de la Chambre a ajouté que pour sa part un comité ad hoc de trois personnes représentant un groupe de Chambre ayant des points communs sur un sujet donné, serait plus profitable.

Comme il dépassait midi, la réunion dut être levée, mais cette question du maintien de la régionale reviendra à l'ordre du jour de la prochaine réunion mensuelle de la Chambre d'Arthabaska.

**Protection du consommateur**  
La conférence était hier matin Me Louise Lemelin, avocate, qui brossa un résumé très intéressant de la nouvelle loi de protection du consommateur.

### Au conseil municipal de Plessisville

## Un conseiller démissionne du poste de négociateur

**PLESSISVILLE (G.A.B.)** — M. Raymond Hainse, du conseil municipal urbain de Plessisville, a donné sa démission comme membre du comité de négociation de la ville. Un autre conseiller, M. Magella Boulanger, a été nommé pour le remplacer à

ce poste. M. le maire Rosaire Côté et les conseillers MM. Gaston Carignan, Gérard Goulet, Magella Boulanger, Marc-Aurèle Bergeron et Jean-Marie Fortier étaient présents à la séance au cours de laquelle le secrétaire-trésorier de la ville, M. Benoit Laliberté, a donné lecture de la lettre de démission de M. Raymond Hainse comme membre du comité de négociation; il a été convenu d'adresser un message de remerciements à M. Hainse pour les services qu'il a rendus comme tel.

Le conseil municipal de Plessisville a adopté, sur division, une résolution concernant la construction du garage. La résolution adoptée le 4 janvier dernier attribuant à Gagnon Construction la responsabilité des travaux est annulée. Les services de M. Camille Gagnon sont toutefois retenus pour la surveillance et la planification des travaux moyennant une rémunération de 6 1-2 p.c. du coût total de ces travaux; M. Gagnon devra fournir gratuitement l'outillage électrique ainsi que les outils nécessaires à la menuiserie. M. Roch Gagnon agira comme contremaître et sa rémunération est fixée à \$250 par semaine. Ces nouvelles dispositions sont sujettes à une condition toutefois; c'est que Gagnon Construction soit d'accord sur l'annulation de la résolution du 4 janvier.

Le garage municipal

M. Gérard Goulet, conseiller, a proposé cette nouvelle résolution qui a reçu l'approbation de MM. Rosaire Côté, Magella Boulanger et Jean-Marie Fortier. MM. Marc-Aurèle Bergeron et Gaston Carignan ont voté contre cette proposition; M. Bergeron a d'ailleurs présenté une contreproposition à l'effet que des submissions soient demandées, mais cette contreproposition a été rejetée.

Par ailleurs, le conseil municipal a approuvé le paiement des comptes soumis à son attention pour les dépenses régulières; ces comptes totalisaient \$14,469.17. M. le maire Rosaire Côté et ses collègues ont accepté la soumission de la firme Idéal Upholstering Co. Ltd pour 150 chaises devant être placées dans la grande salle de l'hôtel de ville. Le prix est de \$17.25 l'unité ce qui a été considéré comme le plus avantageux sur les trois offres reçues. Les édiles ont pris connaissance d'une lettre de l'Hydro-Québec informant que dix lampes de 10,000 lumens chacune venaient d'être installées.

**Des procédures**  
Me Edouard Houde, avocat, a informé le conseil municipal que la cause Michel Carey —

## Décision pour la passerelle Simoneau

**PLESSISVILLE (G.A.B.)** — Le projet de construire une passerelle au pont Simoneau de Plessisville a donné lieu à un vote au conseil municipal urbain. Pour la réalisation de ce projet, des submissions avaient été demandées en 1971 mais une seule entreprise a fait une offre durant la période allouée à cette fin. Arco Construction inc. demandait \$47,610.80.

À l'assemblée régulière de février, M. Gérard Goulet, conseiller municipal, a proposé que cette offre soit acceptée. M. Goulet a fait remarquer que le prix soumis par Arco Construction inc. avant été rendu public, ce serait ouvrir la porte à du marchandage que de faire de nouveaux appels d'offres.

Pour sa part, M. Marc-Aurèle Bergeron, membre du conseil municipal de Plessisville, a proposé que de nouvelles submissions soient demandées en y incluant les approches. Aucune autre modification n'étant apportée aux plans et devis se rapportant à la passerelle elle-même. Les nouveaux appels d'offres peuvent être faits par des intéressés demeurant dans un rayon de 30 milles autour de Plessisville comme on l'avait demandé l'an dernier.

M. le maire Rosaire Côté ayant demandé le vote, la proposition de M. Marc-Aurèle Bergeron a reçu l'appui de la majorité, MM. Gaston Carignan, Magella Boulanger et Jean-Marie Fortier s'étant prononcés en faveur. Il a été convenu que les submissions seraient ouvertes à la séance du 15 février.

# au coeur du québec



M.M. Raymond Pion, président, et Noël Lacasse, conseiller technique du Syndicat des agents de la paix du Québec, au Centre culturel de Drummondville. (Photo Beausoleil).

M. Raymond Pion, président du syndicat des agents de la paix

## "Nous tiendrons jusqu'à ce que nous ayons une réponse sérieuse"

par GÉRALD PRINCE

**DRUMMONDVILLE** — Les agents de paix, qui occupent le Centre culturel de Drummondville, sont prêts à une longue attente s'il le faut, mais ils ne quitteront pas les lieux avant

d'avoir obtenu certaines assurances et garanties. C'est ce qu'a déclaré en substance M. Raymond Pion, président du Syndicat des agents de la paix, au représentant du Nouvelliste. Quelles sont les demandes des agents de la paix? Il s'agit sur-

tout, de préciser M. Pion, d'une question de salaires. Comme la majorité des agents sont surtout des gardiens de prisons, la parité de salaire avec les fonctionnaires fédéraux équivalents est demandée. Selon le président, cette demande est loin des offres gouvernementales de beaucoup. Non seulement les négociations sont-elles rompues, mais les agents de la paix ne veulent pas se laisser manipuler par le gouvernement ou leurs représentants. De plus, ils en-

tendent bien faire valoir leurs droits seuls, sans demander à d'autres groupes de se sacrifier pour eux.

M. Pion, dans un communiqué remis au Nouvelliste, a fait savoir que le gouvernement reconnaît un statut particulier aux agents de la paix à l'intérieur de la Fonction publique et que ces derniers sont bien déterminés à le défendre.

Le communiqué poursuit en déclarant que le conflit est por-

té sur la place publique pour obliger certains ministres à répondre de certaines affirmations qui ne furent pas suivies d'action positive. En terminant ses déclarations au Nouvelliste, M. Pion a dit que tous les moyens de pression nécessaires seront pris, mais pas au point de menacer la sécurité des citoyens honnêtes. Les agents sont prêts à rouvrir les négociations dès que des offres plus sérieuses seront présentées.

### Qui sont les agents de la paix ?

**DRUMMONDVILLE (G.P.)** — Le Syndicat des agents de la paix qui occupe le Centre culturel de Drummondville est dirigé par M. Raymond Pion et comprend 2500 membres. Voici quelle en est la composition.

Les gardiens de prison de compétence provinciale sont au nombre de 1654, soit 67 pour cent, répartis dans une trentaine de prisons. C'est le plus gros groupe représenté dans cette formation syndicale.

Les gardiens de la faune, communément appelés garde-chasse et garde-pêche, font également partie de ce syndicat. Au nombre de 500 approximativement, ils forment environ 20 pour cent du syndicat.

Un autre groupe important, ce sont les policiers des trois autoroutes à péage, soit celles des Cantons de l'Est, du Nord et des Laurentides. Le nombre de membres est de 70 environ. On retrouve toujours dans ce syndi-

cat les constables du Bien-être et de nombreux autres fonctionnaires dépendant de 6 ou 7 ministères.

Le syndicat est divisé en 55 sections qui sont autorisées à se faire représenter par un conseil syndical de 85 membres. C'est cet organisme, en réunion à Québec samedi après-midi, qui a décidé le débrayage généralisé des 2500 membres et l'occupation du Centre culturel de Drummondville.

Par ailleurs, une association regroupe tous les officiers supérieurs des agents de la paix, à partir du grade de sergent. C'est la Fraternité des cadres intermédiaires des agents de la paix qui regroupe 320 sergents et lieutenants et qui est dirigée par M. Léo-Paul Legros. Appuyant à 100 pour cent la prise de position des agents de la paix, cette fraternité a pris la décision de débrayer à son tour dimanche soir à 6 heures.

Après une demande de la direction de l'hôpital

### Injonction contre les employés de l'Hôtel-Dieu

par Roger LEVASSEUR

**ARTHABASKA** — Le juge Antoine Lacoursière de la cour supérieure a acquiescé à une demande de la direction de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et une injonction a été signifiée en soirée du 3 février et le matin du 4 février au syndicat des employés d'hôpitaux et d'hospices du comté d'Arthabaska, aux dirigeants du syndicat de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, au conseiller technique Gilles Grenier ainsi qu'à une vingtaine d'autres employés généraux de l'hôpital, et tous les membres du syndicat mis-en-cause.

L'injonction intérimaire est valide jusqu'au 19 février alors que la cause sera entendue au palais de justice d'Arthabaska.

**Ordonnance**

L'injonction accordée par le tribunal ordonne aux personnes mises-en-cause de se conformer aux points suivants:

"A) Cesser immédiatement les arrêts de travail, le piquetage, l'obstruction et l'occupation des locaux;  
B) Reprendre immédiatement de façon continue leur service régulier dans l'hôpital suivant leurs fonctions et cédules de travail;  
C) Cesser d'entraver et de paralyser de quelque façon que ce soit les opérations normales de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, requé-

rante;

D) Cesser d'inciter, encourager, participer ou aider de quelque façon que ce soit, toute personne à commettre ces actes illégaux;

E) S'abstenir de commettre ces actes illégaux dans l'avenir pour toute la durée de la convention collective présentement en vigueur et tant et aussi longtemps que ce droit leur sera non reconnu par le Code du travail."

**Retour en arrière**

Si on fait un bref retour en arrière, on constate que des incidents divers opposant le syndicat des employés généraux à la direction de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, se sont produits, dans la nuit de vendredi à samedi il y a 15 jours. Les employés ont d'abord déclenché un arrêt de travail d'une heure et quart, arrêt de travail que la direction a qualifié de grève illégale. On a aussi empêché des employés de prendre leur travail à minuit, cette nuit-là.

Dans les jours qui ont suivi, les syndicats ont manifesté à l'intérieur de l'hôpital, soit par une occupation massive de la cafétéria ou par des défilés sur l'étagé de l'administration.

Un des points en litige dans ce conflit était la lenteur de règlementation de certains griefs des employés du syndicat des employés généraux.

## à québec N'ALLEZ PLUS À L'HÔTEL

Vous serez beaucoup mieux chez vous, surtout que votre « chez vous » sera Parc Samuel Holland, la première cité-parc au Québec, la conciergerie la plus prestigieuse de la ville.

Vous, ou des membres de votre compagnie ou bureau, allez régulièrement à Québec? Pourquoi ne pas louer sur une base hebdomadaire ou mensuelle un studio meublé (\$6,40/jour) ou un 3 pièces meublé (\$9,00/jour) à Parc Samuel Holland.

Ce prix comprend l'usage d'une cuisinière et d'un réfrigérateur, l'électricité et le service de câble de télévision.

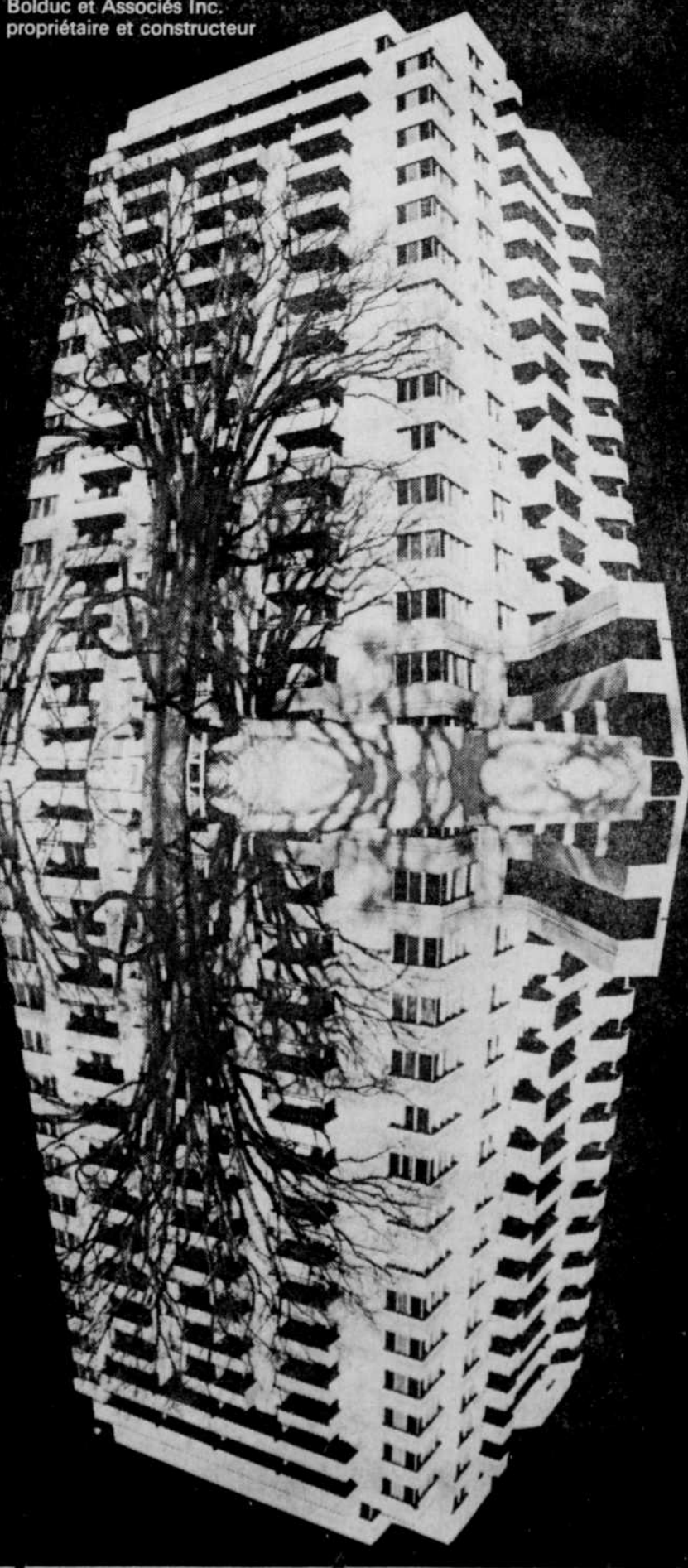
Vous aurez accès à la piscine intérieure aux bains sauna et romain, à la salle de réception, à l'observatoire intérieur sur le toit et vous profiterez d'une foule d'autres avantages dont la possibilité d'un service d'aide domestique.

Parc Samuel Holland... 21 étages prestigieux... Studio, 3 pièces, 3½ pièces, 4½ pièces.

Pour plus de renseignements

**LE "4" PARC SAMUEL HOLLAND**

Chemin Ste-Foy, Québec/(418) 681-4601  
Bolduc et Associés Inc.  
propriétaire et constructeur



Employés de bureau

### Menace de grève à la Canadian Celanese

**SOREL (L.B.)** — Une grève semble imminente pour les employés de bureau de l'usine de la Canadian Celanese à Sorel. Ces employés, au nombre de 45, sont membres du local 1621 de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique.

À la suite d'un vote de grève tenu le 2 février, il y eut d'intenses périodes de négociations qui n'ont pas donné de résultats satisfaisants selon un porte-parole du syndicat. À moins d'une entente de dernière minute, les employés de bureau de la Canadian Celanese de Sorel peuvent débrayer d'un moment à l'autre dans le but d'obtenir satisfaction.

Les principaux points en suspens sont les périodes de vacances, les surtemps, l'augmentation générale des salaires ainsi que la durée de la nouvelle convention collective. Le syndicat demande un contrat de travail de deux ans.

Il y eut cinq séances de négociations ainsi que cinq périodes de conciliation avec le délégué du ministère du Travail, M. Antoine Hubert. Les négociations ont été rompues vendredi après-midi, à l'occasion d'une rencontre entre les deux parties et le conciliateur provincial à l'Auberge de la Rive.

### Quatre projets de la région de Louiseville acceptés

par Berthold LEVESQUE

**LOUISEVILLE** — Quatre autres projets viennent d'être acceptés pour la région de Louiseville par le gouvernement fédéral, dans le cadre du programme pour les initiatives locales.

Une somme de \$68,754 a été accordée pour la réalisation de ces projets permettant ainsi de fournir de l'emploi à environ 44 personnes de la région. Cette nouvelle a été annoncée par M. Antonio Yanakis, député de Berthier à la Chambre des communes, au nom de M. Otto Lang, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Le premier projet accepté est celui de la Jeune Chambre de Louiseville Inc, dont l'octroi accordé pour les salaires est de l'ordre de \$15,613. On connaît ainsi une création de huit nouveaux emplois. Le projet aura pour but de faire des recherches sur l'habitation dans la ville de Louiseville et de la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup.

Un deuxième octroi de \$10,319 a été accordé à l'Association des loisirs de la mission de Yamachiche et cinq emplois seront ainsi créés à Yamachiche. Avec l'acceptation de ce projet, l'Association pourra travailler à l'animation des sports.

Pour sa part, la Fabrique de Saint-Thomas-de-Caxton a reçu une somme de \$21,645 pour un projet qui créera 20 nouveaux emplois dans la municipalité de Saint-Thomas. Le projet permettra d'agrandir et de faire des réparations à la salle paroissiale et le terrain de stationnement de cette salle.

Le dernier projet qui a été accepté est pour la paroisse de Saint-Edouard. L'octroi accordé est de \$21,177 et permettra la création de 11 nouveaux emplois pour la municipalité. Le but du projet est de rénover l'intérieur du presbytère et de l'église et l'entretien de la patinoire paroissiale.

### Une auto heurte une charrue

**JOLIETTE (Y.C.)** — Pour une troisième semaine consécutive, aucun accident mortel n'a été signalé dans la région Lanaudière. Seul des accidents mineurs, faisant des blessés légers, sont survenus.

Le dernier accident a fait trois blessés. Il s'agit de M.M. Denis Jubinville, âgé de 19 ans, Jacques et Armand Auger, âgés de 17 et 16 ans, tous trois du 610 boulevard Brassard à Saint-Paul-de-Joliette. Ces derniers reposent dans un état très satisfaisant à l'hôpital Saint-Eusèbe, à Joliette.

Ils ont dû être transportés à l'hôpital à la suite d'un accident survenu vendredi midi, face au motel le Colombier, à Saint-Paul, après être entrés en collision avec une charrue appartenant au ministère de la Voirie provinciale, conduite par M. Gabriel Beaudoin de Saint-Paul. Le conducteur de la voiture, M. Christian Lévesque de Sainte-Marie-Salomée, s'est en tiré indemne, tandis que les trois passagers mentionnés plus haut ont été légèrement blessés.



La Société Ayrshire tenait son congrès à Berthierville. À cette occasion on a remis un trophée au président du tricentenaire, le docteur Lucien Héneault, soit une vache miniature Ayrshire. Il est accompagné du nouveau président de la Société,

M. Louis Philippe Riverin, de Chicoutimi, de M. Jacques Sylvestre, président ex-officio, qui présente le trophée, et du conférencier M. Noël Faust, régisseur de la station de recherches agricoles à Saint-Hyacinthe. (Photo Yves Champoux)

Congrès tenu à Berthierville

### Les éleveurs d'animaux Ayrshire sont des plus optimistes

par Yves CHAMPOUX

**BERTHIER** — Après avoir connu des périodes assez ternes, les producteurs de lait et les éleveurs de bovins Ayrshire entrevoient l'avenir avec une grande sérénité. C'est ce qui ressort du rapport de la Société Ayrshire, présenté par M. lement Beauchemin, secrétaire propagandiste.

C'est à la suite du congrès, qui s'est tenu au Château Berthelot à Berthier, qu'une quarantaine de congressistes ont pu prendre connaissance de ce rapport. Le président de la société, M. Jacques Sylvestre de Saint-Ignace, s'est dit également très confiant pour l'avenir de cette race.

Revenant au rapport 1971, M. Beauchemin ajoute que la situation présente des produits laitiers a connu un succès comparativement au sombre tableau qu'avait présenté M. Parizeau de Granby en 70; il y a tout lieu

de s'en réjouir et d'être très optimiste.

Cette année, l'importance du contrôle laitier (ROP) se fait valoir à cause de nouveaux débuts et surtout d'être capable d'exposer plus d'Ayrshire à nos expositions agricoles, ajoute le rapport.

Il y aura peut-être lieu de se demander pourquoi tant d'éleveurs acceptent les contrôles non officiels et refusent le ROP. Pour ma part, déclare M. Beauchemin, « je crois qu'il y aurait lieu de bannir toute publicité non-officielle dans nos catalogues de ventes de reproducteurs, afin de ne pas nuire à ceux qui affrontent des sacrifices depuis plusieurs années pour avoir le privilège de produire des records officiels et vérifiées ».

Dans l'avenir, conclut le rapport, il sera de plus en plus difficile à nos associations d'éleveurs de se maintenir en activités. Le nombre d'éleveurs va en

diminuant chaque année et, ce n'est pas un secret de polichinelle, nos éleveurs de croisés peuvent facilement et avantageusement se procurer la même semence que nos éleveurs de pur sang.

Je ne veux pas lancer un cri d'alarme, ajoute M. Beauchemin dans son rapport, mais nos autorités gouvernementales devront avant longtemps aider nos associations à se maintenir en activités, car autrement il leur sera impossible de survivre et de maintenir des troupeaux de race pure, vu la vague aux hybrides de toutes sortes.

Le congrès s'est clôturé par les élections de l'exécutif. En remplacement de M. Jacques Sylvestre comme président, M. Louis-Philippe Riverin, de Chicoutimi, a été élu président, M. Clément Desrochers d'Arthabaska, vice-président, et M. Elie Belzile, Jacques Sylvestre, et Robert E. Ness, directeurs.

Après l'étude de deux projets

## Les commissaires demandent d'aménager l'école Sacré-Coeur pour l'élémentaire à Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Le président de la Commission scolaire de Princeville, Me Hervé Boudreau, et les collègues de la direction ont adopté une résolution demandant au ministre de l'Éducation de procéder à l'aménagement et à l'agrandissement de l'école Sacré-Coeur pour le niveau élémentaire.

Dans la même résolution, les commissaires demandent que l'on fasse diligence pour la réalisation de ce projet à cause de la situation particulière dans laquelle se trouve actuellement les élèves du niveau élémentaire et maternel à Princeville. Les responsables de la Commission scolaire insistent pour que l'on détermine l'année 1973 com-

me échéancier pour la réalisation du projet de réaménagement au lieu de 1975 comme prévu dans le programme de mise en place du ministre de l'Éducation.

Les responsables de la Commission scolaire de Princeville ont adopté cette résolution après avoir pris connaissance des estimés préparés par M. J.-B. Gagnon, architecte. La documentation soumise par M. Gagnon donne des précisions sur deux projets différents.

Le projet "A" consiste à organiser l'école Ste-Marie pour l'élémentaire et les maternelles alors que l'école Sacré-Coeur serait réservée au secondaire; dans ce cas, il en coûterait

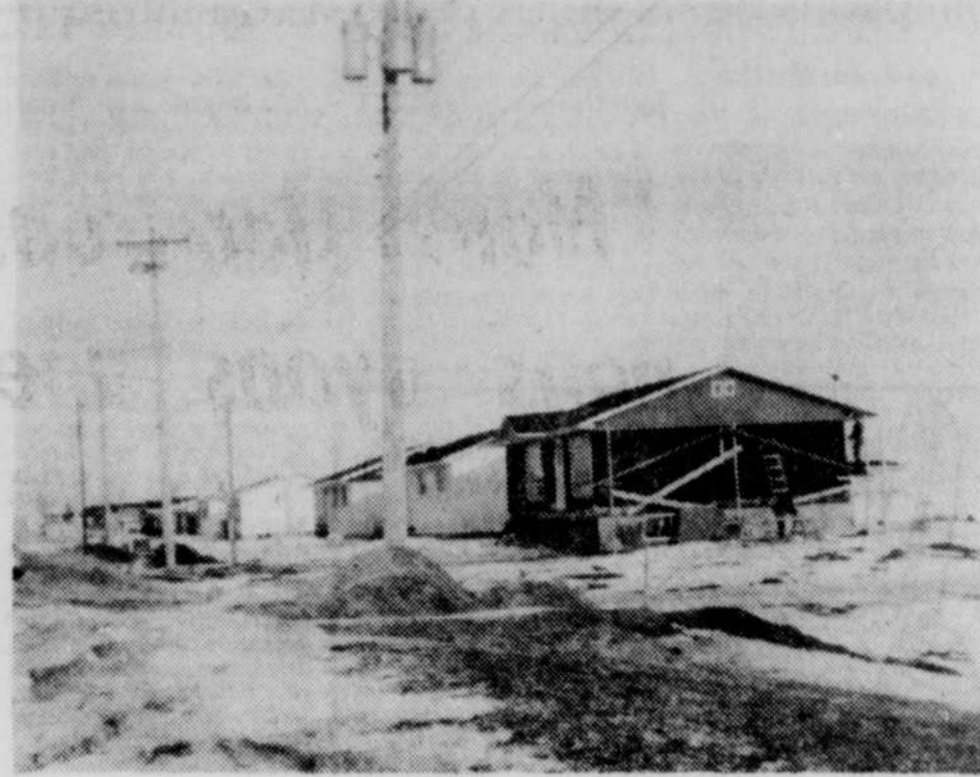
\$590.724 pour les additions et le réaménagement de l'école Ste-Marie et \$866.082 pour ce qu'il faudrait ajouter à l'école Sacré-Coeur en vue de donner l'enseignement secondaire. Il en coûterait donc \$1.456.806 pour le projet "A" selon les chiffres de M. Gagnon.

Quant au projet "B", qui est l'inverse, soit le secondaire à l'école Ste-Marie et l'élémentaire, y compris les maternelles, à l'école Sacré-Coeur, les estimés de M. J.-B. Gagnon sont de \$1.362.412, soit \$94.000 de moins que le projet "A". Les coûts approximatifs, dans le projet "B" sont de \$681.898 pour ce qui manque à l'école Ste-Marie pour y recevoir le secondaire, et \$680.514 pour l'agrandissement et le réaménagement de l'école Sacré-Coeur en vue d'y regrouper l'élémentaire et les maternelles.

### Des détails

Les estimés préparés par M. J.-B. Gagnon comprennent le coût approximatif des terrains dont il serait nécessaire de faire l'acquisition pour l'école Sacré-Coeur comme pour le projet "A", soit pour le projet "B". Le réaménagement et l'agrandissement de l'école Sacré-Coeur demandés à Québec, selon la résolution adoptée par la Commission scolaire de Princeville, soit l'alternative du projet "B" pourrait accommoder 850 élèves dont 125 dans les maternelles.

Les additions à ce qui existe actuellement à cette école seraient: un gymnase junior et les services, une bibliothèque, une cafétéria et les services, neuf classes supplémentaires dont trois pour les maternelles, une salle de conférence. Le réaménagement de l'école Sacré-Coeur, selon le projet "B", comprendrait également des bureaux pour l'administration et le secrétariat ainsi que tous les espaces nécessaires à l'efficacité des services et de l'enseignement.



## Construction domiciliaire à Princeville

L'industrie de la construction domiciliaire a connu un regain d'activité à Princeville en 1971. Des résidences ont été érigées dans des secteurs où le conseil municipal a organisé les services publics pour favoriser le développement de la ville. D'autres maisons ont aussi été construites sur des artères déjà bien pourvues sur le plan voirie, réseau d'eau et égout; les

entrepreneurs ont ainsi utilisé avantageusement les lots encore vacants pour réaliser leurs projets. C'est l'un de ces derniers secteurs que l'on voit sur la photo ci-dessus où des ouvriers voient aux étapes finies de constructions résidentielles sur le boulevard Baril, dans le sud-ouest de la ville. (Photo Le Nouvelliste)

## 250 cultivateurs assistent à une séance d'information

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La Société coopérative agricole de Plessisville a reçu quelque 250 cultivateurs de la région ainsi que de Theford et même de Lac-Mégantic à l'occasion d'une séance d'information sur la machinerie de ferme. Les participants ont profité de projections de films, de démonstrations et d'explications sur ce qu'il y a de nouveau au domaine des instruments aratoires, principalement sur l'outillage pour la fenaison et l'équipement des salons de traite. Il s'agissait de machinerie et accessoires distribués par la SCA de Plessisville pour la Coopérative fédérée du Québec et ses fournisseurs.

C'est le président de la Société coopérative agricole de Plessisville, M. Léo Garneau, qui a souhaité la bienvenue à la nombreuse assistance. Trois représentants de la Coopérative fédérée du Québec ont animé le programme de la soirée qui a eu lieu aux établissements de la SCA de Plessisville. Ces animateurs étaient M. Raymond Michaud de Québec, directeur de la distribution pour le territoire, M. Bertrand Pelletier, de Montréal, directeur général de la distribution pour la section de la machinerie agricole, M. Antoine Mercier de Québec, spécialiste en équipement pour les salons de traite.

Les cultivateurs présents ont constaté que des améliorations étaient apportées continuellement à la machinerie qu'ils utilisent pour les travaux de la ferme. Plusieurs prix de présence ont été attribués au cours de la soirée. La manifestation a pris fin par un goûter servi à tous les participants.

## Des nominations au comité des parents des scouts

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Le comité de parents des scouts de Princeville a confirmé la nomination de deux titulaires en fonction depuis quelques semaines à la direction du mouvement; il s'agit de M. Gilbert Gervais, président, et de M. Sarto Fréchette, secrétaire-trésorier. Les parents ont également élu Mme Denise (Philippe) Carignan et M. Roger Côté pour remplacer Mlle Lisette Carignan et M. André Flamand qui avaient manifesté le désir d'être remplacés aux postes qu'ils occupaient dans les directions. Les autres membres du comité de parents des scouts sont M. l'abbé Réal Lemaire, aumônier, et M. René Morin; ce dernier est à l'oeuvre depuis quelques années déjà et, selon un porte-parole de la direction, il accomplit discrètement un travail considérable.

ments plus jeunes, de l'aide est nécessaire sur cette question de finance.

Le secrétaire-trésorier du comité de parents, M. Sarto Fréchette, a reçu instruction de s'adjoindre des aides en vue de recueillir des fonds; des personnalités éminentes ont donné leur adhésion au groupe qui sera à l'action, sous diverses formes, dans ce domaine.

### Journée du scoutisme

Le comité de parents a accepté la collaboration d'une autre bonne volonté pour organiser le souper qui sera offert au public à l'occasion d'une manifestation scouts, à la fin de février.

Mme Armand Boutin a pris l'initiative de réaliser ce projet.

en ce qui concerne le repas. Quant aux autres activités de la manifestation, ce sont les branches scouts qui s'en occupent.

C'est le chef des Routiers, M. Jean-Paul Daigle, qui a la responsabilité de cette journée de scoutisme, à la fin de février, à Princeville.

Toutes ces décisions ont été prises lors d'une assemblée qui a réuni quelque 50 personnes intéressées au scoutisme. L'aumônier du mouvement, M. l'abbé Réal Lemaire, a fait un court exposé de la situation. Il a insisté sur l'importance de la participation des parents pour le succès des activités. Cette participation s'est manifestée immédiatement, plusieurs volontaires ont offert leurs services.

# entre/voisins

● ARTHABASKA — La Chambre de Commerce d'Arthabaska accueillait hier matin les nouveaux membres suivants: MM. Jean-Marie Parreault, Paul-Émile Fortier, Marcel Genest, Bernard Touchette, Mario Lapierre, Guy Létourneau, André Guillemette et Maurice Auger.

● ARTHABASKA — Pour sa soirée sociale annuelle, la Chambre de Commerce d'Arthabaska a décidé d'apporter du neuf cette année. Ce sera donc un bal en robe longue pour la femme et habit de ville pour l'homme. L'événement aura lieu le 19 février à la salle Cristal et le bal sera sous la présidence d'honneur conjointe de M. Robert Rivard et de Me Jean Moisan.

● VICTORIAVILLE — Les édiles municipaux de la ville de Victoriaville se réunissent ce soir à 20h, dans la grande salle des délibérations de l'hôtel de ville, pour l'assemblée régulière de février.

● Le maire Rosaire Côté de Plessisville est parti dimanche matin pour des vacances dans le sud, en compagnie de son épouse et de son jeune fils de 13 ans.

● VICTORIAVILLE — Plusieurs Victoriavillois se prélassent présentement sous les chauds rayons de soleil de Miami. Citons par exemple, MM. Charles Lemaire, Bernard Betty, Bruno Desrochers, Albert Audet, ingénieur municipal et Guy Saint-Pierre.

● VICTORIAVILLE — C'est probablement à la séance du conseil de ce soir que le policier Raymond Collard de Victoriaville sera officiellement promu au poste de sergent.

● Drummondville — Le prochain dîner du club d'administration industrielle de Drummondville aura lieu le lundi 21 février à 6h.30 à l'hôtel Roc-Dor. Le dîner aura pour thème "la gérance". Le conférencier sera M. Marcel Desjardins; il traitera des fusions et regroupements d'entreprises. Avant le dîner, de 5h.30 à 6h.30, tous les membres sont invités à une visite industrielle chez J.-A. Laferté, boulevard Lemire.



Pussy Cat? Pas un nouveau club de nuit à Victoriaville?

# LOGEMENT A LOUER



mme X

s'en charge à peu de frais

Appelez-la aujourd'hui, demain vous serez appelé

annonces classées

trois-rivières 378-6118  
shawinigan 537-1801  
grand-mère 538-1717



L'Association de conservation des Cantons de l'Est vient de voir un de ses projets acceptés dans le cadre du programme fédéral des initiatives locales, soit l'aménagement de ravages de chevreuils. Le président de l'Association, Claude Turgeon de Victoriaville, et le secrétaire Abraham Gagnon d'Asbestos examinent le télégramme qui leur a appris la bonne nouvelle. (Photo LeRo)

Par l'Association de conservation

## Aménagement de ravages pour chevreuils

VICTORIAVILLE (R.L.) — L'Association de conservation des Cantons de l'Est patronnera une initiative provinciale. En effet, le président de cette association, Claude Turgeon de Victoriaville, a annoncé que l'organisme avait reçu une réponse favorable à sa demande dans le cadre du programme des initiatives locales.

Le gouvernement d'Ottawa accordera une subvention de \$10.530 à l'Association de conservation des Cantons de l'Est

afin d'effectuer des aménagements de ravages pour chevreuils dans le triangle Sherbrooke-Mégantic-Theford.

Des recherches en avion ont déjà permis de repérer les endroits où se tiennent les chevreuils. On aménagera donc des ravages à ces endroits afin de fournir de la nourriture supplémentaire au chevreuil, l'hiver. Pour effectuer ce travail, un biologiste est déjà engagé et il y aura cinq manoeuvres. Cette activité durera 15 semaines.

Un poste important reste toutefois encore vacant à la direction des scouts de Princeville. Il serait très avantageux d'avoir les services d'une bonne volonté qui pourrait agir comme chef général. Pour cette tâche, le comité des parents fait appel à toute bonne volonté, un adulte d'au moins 25 ans, ayant des connaissances et de l'expérience dans le domaine du scoutisme. Ce responsable aurait sous sa juridiction les chefs des cinq unités scouts actuellement en activité à Princeville soit les Routiers, les pionniers, les éclaireurs, les louveteaux et les guides.

La direction du comité des parents attend les offres d'une âme généreuse ayant les qualifications requises et qui serait intéressée à se dévouer pour la cause du scoutisme, cause déjà bien vivante à Princeville.

### Le financement

Le financement des activités est un domaine qui retient principalement l'attention des responsables du comité de parents. Chacune des unités a préparé un budget pour 1972 et ce budget a été approuvé. Les routiers et les pionniers prévoient se créer des revenus pour suffire à leurs dépenses. Pour les autres unités qui sont formées d'élé-

## Cours du Club d'administration industrielle

DRUMMONDVILLE — Les cours éducatifs organisés par le Club d'administration industrielle débuteront bientôt. Le responsable prie toutes les personnes intéressées de s'inscrire sans tarder.

Le cours Supervision 2 "Personnel" débutera le mardi 15 février à 19h. Le cours Supervision 3 "Sciences du comportement" commencera le mercredi 9 février à 19h et le cours Supervision 4 "Psychologie industrielle" débutera le jeudi 10 février à 19h.

Tous ces cours seront donnés au Collège de Drummondville, au 415 de la rue des Ecoles.

Pour de plus amples informations, il faut communiquer avec M. André Robert ou encore avec M. Norman Stevenson.



Y aviez-vous pensé?

Vous pouvez payer moins d'impôt dès maintenant et chaque année ensuite, tout en augmentant votre revenu de retraite.

À compter de 1972, le gouvernement vous permet de déduire 20 p. 100 de votre revenu «gagné», jusqu'à concurrence de \$4000 (\$2500 si vous êtes membre d'une caisse de retraite enregistrée). N'attendez pas! Épargnez aujourd'hui pour demain. Il y a plusieurs façons d'avoir une réduction d'impôt. L'agent de la Mutuelle du Canada saura vous expliquer le régime qui vous convient le mieux. Il est encore temps d'abaisser votre impôt de 1971, mais il vous importe d'enregistrer votre régime de retraite d'ici le premier mars 1972.

Vous avez droit de payer moins d'impôt... Pourquoi n'en point profiter?

Payer moins d'impôt La Mutuelle du Canada Waterlooville, Ont.  
NEW  
AMONT  
VIE  
PENSÉE  
TELEPHONE

La Mutuelle du Canada

Simpsons Sears et les Festivals de musique

**LE NOUVEAU PROGRAMME WEIGHT WATCHERS. SE SURPASSE**

Ne vous contentez pas de peu...



3 PROGRAMMES DANS 1

Maigrissez, surveillez votre poids

**WEIGHT WATCHERS**

RENSEIGNEMENTS:

**378-3655**

Auton central à signer — Cours hebdomadaire \$2 — Enregistrement \$5

par Pauline VOISARD  
TROIS-RIVIÈRES — Simpsons Sears est très heureux de se joindre aux Festivals de Musique du Québec afin de présenter à la population trifluvienne ainsi qu'à celle des villes avoisinantes un défilé de mode printemps-été 72. Ce défilé aura lieu au motel Le Baron, mercredi le 1er mars dans l'après-midi à 14h.15 et en soirée à 20h.15. C'est ce qui nous a été annoncé par M. J.G. Noël de Tilly, gérant-général du magasin Simpsons-Sears à Trois-Rivières par le Dr Paul Cabana, président des Festivals de Musique, section de la Maucicie et par M. Guy Bacon, vice-président du conseil d'administration provincial.

Les billets au coût de \$2.50 seront vendus chez Simpsons-Sears, au département du Service aux clients, au Trust général du Canada, à la Place Royale, ainsi que par tous les membres du comité des Festivals. La secrétaire du Comité est Mme Pauline Valentine

Quelques mots sur le Festival de Musique

Les souscriptions de ce défilé serviront à payer les dépenses de l'organisation de la finale nationale qui aura lieu dans notre ville les 31 mai, 1er, 2, 3 et 4 juin. Ce festival réunira dans notre ville plus de 4,000 musiciens venant de toutes les provinces. Ces musiciens auront préalablement subi un contrôle dans leurs régions et ce sont les gagnants de cette élimination qui participeront au Festival. Le jury sera formé de compositeurs et de musiciens de renommée internationale.

Toute la population est cordialement invitée à venir s'en mettre plein les yeux au motel Le Baron le 1er mars lors du défilé de mode de très haute qualité présenté par la maison Simpsons-Sears tout en collaborant ainsi à la réussite du Festival de Musique. De nombreux prix de présence seront accordés lors de ces deux défilés.



à l'école, à pied, à cheval, en voiture ou ailleurs... le professeur **Berlitz** vous suit partout.

Édifice Place Royale Trois-Rivières **378-2811**

ouvert un semaine jusqu'à 8h.30 p.m. le samedi jusqu'à 1h.00 p.m.



Cette photo fut prise lors du lancement du premier billet du défilé de mode que présentera la maison Simpsons Sears le 1er mars au profit des Festivals de Musique. Dans l'ordre habituel, M. J.G. Noël de Tilly, gérant général du magasin, Mme Beaudoin, mairesse, recevant le billet des mains de Dr Paul Cabana, président du Festival de Musique, section Trois-Rivières ainsi que M. Guy Bacon, vice-président du Conseil d'administration provincial.

Les femmes chrétiennes s'occupent d'elles-mêmes et de l'Age D'Or

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les responsabilités de la femme comme épouse, mère, citoyenne, chrétienne ainsi que le rapport Dumont et une activité préparatoire à la fête de l'Age d'or ont donné lieu à deux manifestations au Mouvement des femmes chrétiennes de la paroisse St-Calixte de Plessisville. Pour l'Age d'or il s'agissait d'une partie de cartes publique à l'hôtel Manoir-Plessis, activité organisée pour recueillir les fonds nécessaires à la fête qui aura lieu au printemps pour rendre hommage aux personnes âgées. La présidente du MFC, Mme Paul-André Lafond, et ses aides ont profité de la grande générosité de nombreux collaborateurs pour les prix qui ont été distribués aux heureux participants du jeu; quelques hommes s'étaient joints aux éléments féminins et ils ont été les "choyés" de la réunion. On a profité de l'occasion pour souligner l'anniversaire de naissance de l'hôtesse de la manifestation, Mme Bertrand Savoie de l'hôtel Manoir-Plessis. Mme Jean-Denis Bernier, secrétaire du MFC a récité un poème approprié à la circonstance. Une joyeuse animation a régné dans les luxueux salons du Manoir-Plessis tout au long des parties.

tiennes de la paroisse St-Calixte de Plessisville était l'assemblée mensuelle. Un examen des responsabilités de la femme ainsi qu'une analyse préliminaire du rapport de la Commission d'enquête Dumont étaient les deux principaux articles inscrits à l'ordre du jour de cette réunion. L'aumônier du MFC, M. l'abbé Charles Cloutier, a pris part aux travaux de l'assemblée présidée par Mme Paul-André Lafond. Sur la responsabilité de la femme comme épouse et mère, les membres ont établi qu'il était important pour elle de se recycler, savoir maintenir un climat agréable au foyer, s'adapter à l'évolution des temps présents. Comme citoyenne, les conclusions tirées des études ont que la femme doit s'intéresser à la politique, donner son opinion sur les projets de lois, principalement là où il est question de la femme et de la famille ainsi que l'éducation des enfants, prendre une part active à la vie des associations de son milieu, accepter des tâches dans les comités de ces organismes. Enfin, comme chrétienne,

la femme doit donner le bon exemple qui est la propagande la plus efficace, tenir compte des hiérarchies des valeurs, ont été les principales opinions émises par les membres du MFC sur cette partie de l'étude de l'assemblée.

Le rapport Dumont

L'analyse du rapport de la Commission d'enquête Dumont a porté sur les passages principaux du volumineux document. M. l'abbé Charles Cloutier a donné quelques explications sur ces passages et il a invité les participantes à lire les textes complémentaires que l'on a décidé de publier pour faciliter les interprétations du rapport.

Invitation

La présidente du MFC de la paroisse St-Calixte de Plessisville, Mme Paul-André Lafond, souligne que la porte restait ouverte pour accueillir toutes les dames du milieu dans l'organisme dont elle a la direction. Elle invite donc les éléments féminins de la paroisse à s'intéresser à ce qui se fait au MFC.

Invitation

Responsabilités de la femme

L'autre activité au programme de la présente période au Mouvement des femmes chré-

Le "Catholic Women League" recevra comme conférencier à sa réunion M. Magloire Gagnon, mardi soir, le 8 février à 20h.30 à la salle de l'église Saint-Patrick. Ce dernier entretiendra son auditoire, en anglais sur l'adaptation qu'entraîneront les changements de vie en 72. Après cette conférence, le café sera servi.

Le dîner des Femmes de Carrières de Trois-Rivières aura lieu, mercredi le 9 février à 18h.30 au restaurant Le Carignan. Le conférencier invité sera M. Georges Carrière, artiste bien connu de la scène et de la radio. Les membres du club sont priés d'y assister en grand nombre.

**GRANDE VENTE DEBARRAS**



Surveillez notre annonce de mercredi...

Chaussures **mademoiselle inc.**

334, DES FORGES — TROIS-RIVIÈRES

**Dalfer's**

1500, NOTRE-DAME TROIS-RIVIÈRES

COMMENÇANT DEMAIN À 9H.30



AUSSI PLAN MISE DE COTE

EN VENTE MARDI LE 8 FEVRIER 1972

ENSEMBLE DE BAIN DEUX MORCEAUX AVEC LE COUVERT POUR LA TOILETTE En chenille, couleurs assorties

Légère imperfection SPECIAL

**97¢**

**ROBES LONGUES**

POUR DAMES Achat spécial en polyester imprimé d'un style très en vogue Grandeurs de 5 à 15 Valeur régulière de \$35.00

SPECIAL

**672**

UN GROS LOT DE

**SOUS-VETEMENTS**

EN THERMAL

**CAMISOLES et CALEÇONS**

POUR GARÇONS ET HOMMES

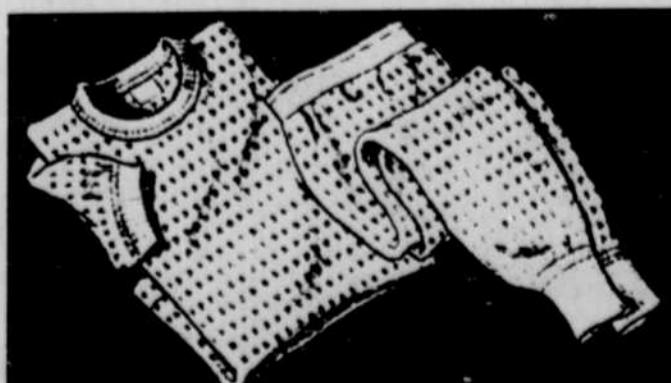
Longs, grandeurs pour garçons 2 à 6x et 8 à 16 Hommes: P.M.G.

Légère imperfection mais à ce bas prix achetez-en plusieurs pour finir la saison.

VOTRE CHOIX

**50¢**

CHAQUE MORCEAU



Salon Michel

**AVIS VENTE**

avant inventaire

MANTEAUX avec ou sans fourrure

PRIX A PARTIR DE: **\$40<sup>00</sup>**

ROBES courtes ou longues

PRIX A PARTIR DE: **\$15<sup>00</sup>**

COSTUMES de tricot

PRIX A PARTIR DE: **\$20<sup>00</sup>**

NOUS AVONS TOUTES LES GRANDEURS.

Salon Michel

1447 NOTRE-DAME, 2e étage TROIS-RIVIÈRES

# le nouvelliste sport

Après avoir pris une avance de 3-0

## Les Ducs voient la victoire leur échapper de justesse

par Régent LAJOIE

TROIS-RIVIERES — L'attaque des Ducs a connu l'une de ses meilleures soirées depuis une semaine alors qu'Alain Daigle a réussi le tour du chapeau mais cela n'a pas suffi aux protégés de Jean-Claude Aubry qui ont dû s'avouer vaincus 7 à 6 devant les Remparts de Québec, hier soir, au Colisée.

Jacques Locas, avec deux buts dont celui de la victoire à moins de deux minutes de la fin, et Réjean Giroux, avec une paire de buts également ont dirigé l'offensive des Québécois. Jacques Richard, André Deschamps et Guy Chouinard ont complété le pointage des vainqueurs.

Dans le camp des Ducs, Alain Daigle a joué sa meilleure partie de la saison au Colisée et probablement son meilleur match de la présente campagne. Il a enfilé trois buts en plus de préparer celui de Labrecque en première période. Ce but de Labrecque et le premier de Daigle dans le match

Après avoir pris une avance de 3 à 0 au premier engagement et s'être fait refuser un but au début de la deuxième reprise, les Ducs de Trois-Rivières ont vu les hommes de Maurice Filion revenir de l'arrière pour finalement l'emporter.

Au troisième engagement, les visiteurs n'ont pas cessé de travailler, pas plus que les Ducs d'ailleurs qui ont riposté à chaque filet des Remparts sauf à celui de Locas vers la fin de la rencontre. Denis Herron, qui avait très bien fait ces derniers temps, a été faible sur une couple de buts en période finale.

**But refusé**  
Jacques Richard a été banni au tout début de la période médiane. Pendant l'attaque massive des Ducs, Serge Beaudoin a dévoté un boulet d'une quarantaine de pieds qui a atteint l'extrémité gauche des filets de Lecavalier. La rondelle n'est pas



Le trio Dubuc-Labrecque-Daigle, surtout ce dernier, fut une menace constante hier soir pour les cerbères des Remparts. Ici, Lecavalier doit se jeter sur la glace pour immobiliser la rondelle. (Photo Roland Lemire).

Duel entre les cerbères Hamel et Lefebvre

## Patry assure une victoire de 4-3 au Drummondville en surtemps

par Gaston PEPIN

SHAWINIGAN — Les Bruins de Shawinigan ont comblé un déficit de trois buts pour niveler le compte à 3-3 et forcer les Rangers de Drummondville à jouer en période supplémentaire mais les visiteurs ne devaient toutefois prendre que 15 secondes de jeu pour s'assurer une victoire de 4-3 dans l'une des meilleures parties disputées sur la glace de l'aréna de Shawinigan cette saison.

Immédiatement après la mise au jeu marquant les débuts de la période supplémentaire, les Rangers lancèrent la rondelle dans le territoire des Bruins et Michel Bélisle et Denis Meloche s'échangèrent quelques passes avant de relayer la rondelle à Denis Patry posté à dix pieds environ en avant des buts du Drummondville ne rata pas sa chance de compter son 36e but de la saison et du même coup de donner la victoire aux siens.

Avant même que l'horloge n'atteigne la huitième minute de jeu, les Bruins menaient par 3-0 grâce à des buts de Jeff Richards, Yvan Rolando et Jean Touchette. Moins de cinq minutes avant la fin de la période initiale, Jean Deschamps plaça son équipe sur le tableau de pointage avec le premier but des siens.

Tout en tenant les visiteurs en respect dans la période médiane, les Bruins effectuèrent une poussée de deux buts pour niveler le compte. Moins de trois minutes du début de cet engagement, René Villeneuve réduisit l'avance du Drummondville à un but et moins de deux minutes de la fin, Johnny Martin enfilait le but égalisateur et le but qui devait forcer les deux équipes à jouer en surtemps.

En effet, aucun but ne fut compté dans la troisième stance. On sait maintenant ce qui est survenu en surtemps. C'est la quatrième fois cette saison que Shawinigan subit la défaite par un compte de 4-3 dont trois fois contre les Remparts de Québec et une fois, hier soir, contre Drummondville. L'avantage du jeu a été quel que peu partagé et les deux équipes, qui ont déployé une belle rapidité tout au cours de la rencontre, s'en sont tenues à du beau hockey alors que sept punitions seulement ont été décernées dans la rencontre.

Les Bruins ont réussi 37 lancers; les Rangers, deux de moins. Pierre Hamel, dans les buts du Drummondville, et Jacques Lefebvre, dans ceux du Shawinigan, se sont livrés un beau duel.

Par suite de cette victoire, Drummondville a ainsi porté son avance à huit points en troisième position sur Shawinigan et a de plus une partie en main. Les Bruins ont vu de plus leur avance réduite à trois points sur les Esperviers de Sorrel qui ont l'avantage d'avoir à jouer quatre parties de plus que Shawinigan.

Entre les première et deuxième périodes, le défenseur Jean-Pierre Burgoyne, du Shawinigan, a été honoré par une délégation de citoyens de Maple Grove et de cadeaux lui ont alors été remis dont par monsieur le maire de l'endroit, M. le maire Philippe Bernier, de Drummondville, assistait également à la rencontre.

L'ailier droit Yves Bergeron, blessé à un genou, n'a pas joué, hier soir. Il serait toutefois en mesure de remettre les patins pour la pratique de mercredi.

La prochaine partie locale des Bruins aura lieu vendredi soir prochain alors que les Ducs de Trois-Rivières seront les visiteurs. Les Ducs en seront alors à leur dernière visite à Shawinigan cette saison.

## Dans la ligue Nationale hier soir

**Toronto 2**  
**New York 2**

**Philadelphie 2**  
**St-Louis 2**

**Chicago 5**  
**Minnesota 0**

**Détroit 8**  
**Californie 2**

**Montréal 4**  
**Vancouver 2**

**Sorel 2**  
**Cornwall 1**

**St-Jérôme 9**  
**Verdun 5**

**Sherbrooke 10**  
**Laval 0**

Les Ferrari s'emparent des deux premières places

## Le Belge Jackie Ickx décroche la palme des 6-Heures de Daytona Beach

DAYTONA BEACH, Floride (AFP) — Les Ferrari ont enlevé dimanche les deux premières places des Six heures de Daytona Beach, deuxième épreuve de l'année du cham-

pionnat du monde des marques, rééditant ainsi le double déjà réalisé par les voitures rouges de la firme de Modène dans les 1,000 kilomètres de Buenos Aires qui ont inauguré la compétition mondiale des constructeurs le 9 janvier dernier.

L'Américain Mario Andretti et le Belge Jackie Ickx, malchanceux septimes en Argentine, ont dominé l'épreuve américaine et devancé leurs camarades d'écurie, le Suédois Ronnie Peterson et l' Australien Tim Schenken, lesquels avaient conduit leur Ferrari à la victoire, il y a moins d'un mois en Amérique du Sud.

La victoire de l'équipage américain-belge tint d'ailleurs du miracle, car leur bolide a perdu un cylindre en début de course et Jackie Ickx, au volant dans la dernière heure, réussit à maintenir sa voiture à plus de 200 kmh pour conserver sa distance avec ses coéquipiers sur le circuit floridien piste et route de 6 km.

Les Alfa-Romeo, présentées cette année comme les grandes rivales des Ferrari et qui pêchèrent par manque de préparation à Buenos Aires, empêchèrent un triomphe total des couleurs du commanditaire Enzo Ferrari en plaçant l'une de leurs 33 TT en troisième position grâce au Britannique Vic Elford et à l'Autrichien Helmut Marko.

La troisième Ferrari d'usine ne put ainsi que prendre la quatrième place avec, à son bord, le Suisse Clay Reggazzoni et l'Anglais Brian Redman qui connurent de nombreux ennuis mécaniques dont un qui leur fit perdre, à un moment, neuf tours.

Si, à Daytona, les Alfa Ro-

Punitions: Redmond D 5:46, Jarrett C 18:10.

**Chicago 5**  
**Minnesota 0**

**Montréal 4**  
**Vancouver 2**

**Sorel 2**  
**Cornwall 1**

**St-Jérôme 9**  
**Verdun 5**

**Sherbrooke 10**  
**Laval 0**

**St-Jérôme 9**  
**Verdun 5**

**Sherbrooke 10**  
**Laval 0**

**St-Jérôme 9**  
**Verdun 5**

**Sherbrooke 10**  
**Laval 0**

**St-Jérôme 9**  
**Verdun 5**

**Sherbrooke 10**  
**Laval 0**

**St-Jérôme 9**  
**Verdun 5**

**Sherbrooke 10**  
**Laval 0**

**St-Jérôme 9**  
**Verdun 5**

**Sherbrooke 10**  
**Laval 0**

**St-Jérôme 9**  
**Verdun 5**

**Sherbrooke 10**  
**Laval 0**

**St-Jérôme 9**  
**Verdun 5**

**Sherbrooke 10**  
**Laval 0**

**St-Jérôme 9**  
**Verdun 5**

**Sherbrooke 10**  
**Laval 0**

**St-Jérôme 9**  
**Verdun 5**

**Sherbrooke 10**  
**Laval 0**

**St-Jérôme 9**  
**Verdun 5**

**Sherbrooke 10**  
**Laval 0**

**M. C. HOULE**  
président

**SPECIAL 1er ANNIVERSAIRE 10% D'ESCOMPTE**

durant cette promotion sur toutes nos CHEVROLET 1972. PLUS: Toit en vinyle valeur de \$130 — Enduit anti-roule, valeur de \$125 — Et 400 gallons d'essence.

**Centre Les Rivières**

Trois-Rivières  
Chevrolet  
(1970) LTEE

4001, Boul. Royal  
Trois-Rivières-Ouest  
**376-3791**

**POELE ELECTRIQUE**

AUTOMATIQUE DE LUXE  
Porte et tiroirs amovibles et ronds

**SPECIAL 21e ANNIVERSAIRE \$198**

**Aubaines à l'occasion de notre 21e anniversaire**

Mobilier de cuisine 5 MCX  
A compter de **\$59**

Mobilier de chambre  
SPECIAL 21e anniversaire **\$99**

Mobilier de salon de styles Colonial, Moderne, Canadien, Contemporain, Espagnol  
A compter de **\$149**

**COURS de CONDUITE**

TROIS-RIVIERES - CAP-DE-LA-MADELEINE  
L'EGOLE DE CONDUITE MODERNE Enr.

Debutant le 14 février à 7h30 à notre local 1970, DE LONGUEIL — T.-R.

Le cours comprend la théorie et la pratique au volant — Cours individuels.

Pour inscription et information **375-3824**

Nous allons vous chercher et vous conduire à votre domicile.

**Réfrigérateur**  
automatique 2 portes  
ZONE "0"

**SPECIAL 21e ANNIVERSAIRE A COMPTER DE \$199**

**Désiré MEUBLES**

70, ST-GEORGES CAP-DE-LA-MADELEINE 375-3052



Les finales du ballon sur glace pour le Club du Québec ont eu lieu à Warwick en fin de semaine. Le président de l'association de ballon sur glace du Centre du Québec, Réal-Jean Couture félicite le capitaine du A. Gentes, André Gaudet, en présence de Julie Doucet du club de Nicolet tandis que Jean-Guy Danaud du club des Aquarelles reçoit les félicitations de Gilles Charest de Drummondville, coordonnateur des Jeux du Québec pour le Centre du Québec. (Photo LeRo)

Au ballon sur glace des Jeux du Québec

Un but de Bouchard en surtemps procure une victoire importante au A. Gentes

WARWICK (R.L.) — Malgré la tempête de neige, la finale au ballon sur glace des Jeux du Québec, région Centre du Québec, a été disputée à l'aréna de Warwick, vendredi et samedi soir. Ainsi dans la catégorie masculine, intermédiaire, le championnat est allé au club A. Gentes de Defoy qui a défait en temps supplémentaire le Motel Boifran d'Arthabaska par le pointage de 1 à 0. Les cerbères Bernard Belhumeur et Michel Provencher se sont livrés une chaude lutte et c'est Pierre Bouchard qui trompa la vigilance de Provencher à 0:42 de l'engagement supplémentaire. En semi-finale, le Motel Boifran s'était assuré le droit de passer à la finale en défaisant le Dupont Transport par 1 à 0. Le A. Gentes de Defoy avait facilement défit la Caisse Pop de Plessisville par le compte de 4 à 1. Treize clubs ont participé à la lutte dans cette catégorie.

Samedi, au tournoi midget

Gaétan Paradis brille dans le camp du Drummondville

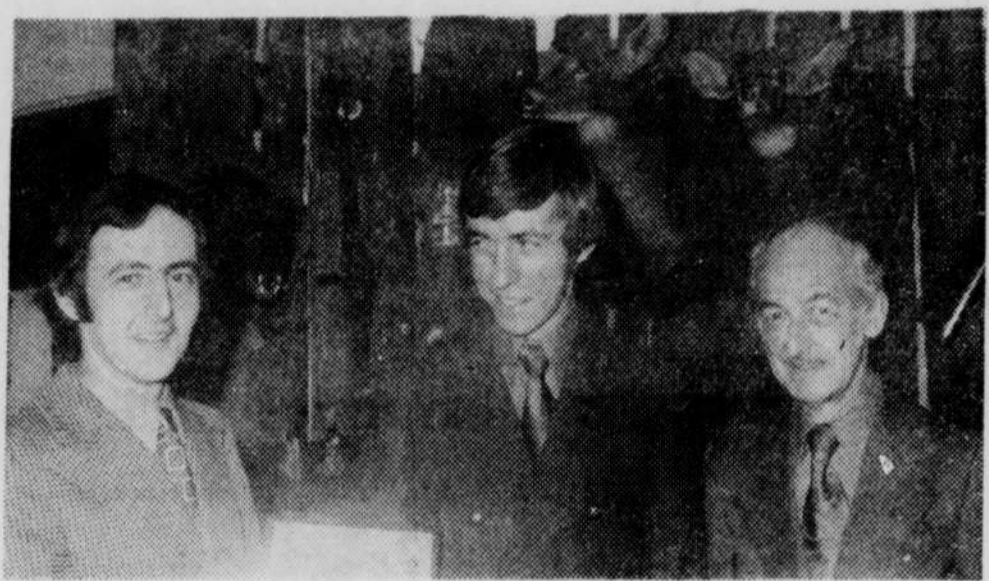
DRUMMONDVILLE (CM) — Gaétan Paradis a marqué deux buts et mérité trois mentions d'assistance pour aider Drummondville à décrocher une victoire de 6 à 0 sur Valleyfield au grand tournoi International midget. Jacques Lemaire avec deux filets et une aide s'est aussi signalé pendant que Ronald Duhamel, et Yvan Bergeron ont complété le pointage. Un but de Denis Dumas aidé de Robert ont aidé les Ducs à vaincre Ahunistic par 1 à 0 dans une joute des plus intéressantes. André Francoeur a mérité le coup de pinceau. Gagnants: Pierre Chevanelle (2), Yves Gaudet (2) et Daniel Dufresne. Perdants: Billy Fogarty (2). Rosboro 3, Pont-Rouge 4. Gagnants: Jean Laroche (3) et J. Frenette (1). Perdants: M. Dessureault, D. Amberly et S. Thibert. Presscott, Ont. 4, Richmond B 2. Gagnants: Peter Lapensee et Dale Marshall (2). Perdants: Alain Leclerc et Jean Fontaine. Hawkebury 4, Dufferin 0. Gagnants: G. Lacroix, D. Giroux et M. Berlinguette. Rosemont 1, Ste-Foy 4. Loretteville 4, Boucherville 5. Beauport 2, Lachute 4. Pointe-Claire 2, Ste-Thérèse 3.



Le président du Tournoi international Midget, M. Roger Cournoyer, signe le Livre d'Or de la ville de Drummondville en présence du pro-maire, M. Lindor Letendre, pour marquer l'inauguration officielle de cette classique annuelle. (Photo GP)



André Plante a été choisi le chasseur de l'année parmi les membres du Club de chasse et pêche Les Mousquetaires de Victoriaville. L'expert nemrod reçoit les félicitations de Jacques Pellerin de la brasserie O'Keefe et de Jean-Marc Bergeron, de Bergeron Automat. (Photo LeRo)



Armand et Benoît Béliveau ont été proclamés pêcheurs de l'année au Club des Mousquetaires de Victoriaville. Ils sont ici félicités par le président du Club de chasse et pêche Les Mousquetaires, Yvon Picard. (Photo LeRo).

Victoire du St-Robert

Jeu de dimanche, deux buts du vétérinaire Maurice Racine ont permis aux Aigles de St-Robert de disposer des Castors de Yamaska, 6 à 4. Le précieux gain a réduit de trois points la marge qui sépare les Aigles avec St-Robert et Yamaska pour l'obtention d'une place dans les séries. François Duffault, Richard Gouin, Réal Desmarais et Gilles Parent ont également trouvé le fond du filet. Chez les perdants qui n'ont pu conserver une avance de 2 à 0, Alain Forest, Marcel Parenteau, Gilles Léveillé et Eugène Bergeron ont réussi les buts. Dans la deuxième joute, les Burns de St-Rock ont été une proie facile pour les Survenants de Ste-Anne. Par cette victoire de 7 à 1, les Survenants n'ont plus besoin que d'une joute nulle pour être couronnés champions. Mario Guayremonet et Bertrand Bond se sont mis en évidence avec deux buts chacun, les autres allant à Yves Chicoine, Claude Charboneau et Victor Lefebvre. Roger Dionne a privé Jacques Cournoyer d'un blanchissage. Cournoyer a offert sa plus brillante performance de la saison dans la cage du Ste-Anne.

A cause d'un désintéressement progressif

Disparition de la ligue de balle-molle des Bois-Francis

VICTORVILLE (R.L.) — A la suite de leur assemblée générale annuelle, les dirigeants de la ligue et quelques gérants d'équipes ont conclu que le populaire circuit de balle molle Bois-Francis ne pouvait que disparaître. Le désintéressement des joueurs, le manque de responsables d'équipes et la perte de son caractère régional sont précisément les facteurs décisifs de la disparition de la plus importante ligue de balle molle de la région. Désintéressement. Les responsables en sont arrivés à une telle décision considérant surtout le désintéressement progressif des principaux concernés, soit les joueurs, et face à cet état de chose, la structuration d'un circuit intéressant est devenu impossible pour une autre saison. Les gérants et instructeurs des équipes ne peuvent plus compter sur leurs joueurs si bien que plusieurs parties sont annulées à chaque année à cause d'un nombre insuffisant de joueurs. Les responsables des équipes s'engageaient envers la ligue et sont d'opinion que les joueurs devraient en faire autant envers leur club respectif. Responsables. A toutes les saisons, les mêmes figures prennent sur eux le soin de former la ligue Bois-Francis et la situation ne peut plus durer pour une autre saison même si par sa disparition, la ligue Bois-Francis obligerait 175 joueurs de balle molle à se priver d'un sport compétitif de premier ordre.

Contrecoeur aura son carnaval le 19 février

par Gilles PELOQUIN. CONTRECOEUR — La chambre de commerce et les Mautins qui organisent cette année le Carnaval d'hiver de Contrecoeur, ont fait connaître hier soir lors d'une conférence de presse, le programme officiel des festivités du carnaval 1972. Le tout débutera le samedi 19 février et se terminera trois semaines plus tard, le samedi 4 mars. Pendant ces semaines de nombreuses activités sont prévues et c'est ainsi que lors de l'ouverture du Carnaval 1972, le 19 février prochain, il y aura une grande surprise party organisée dans les rues de Contrecoeur en après-midi et une soirée bavaroise en soirée. Les jours qui suivront, la population de Contrecoeur pourra assister et participer à de nombreuses compétitions sportives et à plusieurs soirées sociales. C'est le samedi 4 mars prochain, que sera couronné le roi du carnaval 72 de Contrecoeur lors du bal de sa majesté Gisèle, reine du Carnaval 1971. Les trois duchesses du Carnaval 72, sont mesdemoiselles Linda Boutin, Suzie Handfield et Monique Lacombe. Pendant ce temps, le Carnaval de St-Aimé sera en branle. En effet le carnaval de St-Aimé débutera demain samedi 5 février pour se poursuivre jusqu'au 20 février prochain. Demain soir, soirée d'ouverture du Carnaval marqué par la présentation des duchesses à la salle de l'école Centrale. Enfin un troisième carnaval d'hiver battra son plein, soit celui de Pierreville. Ce troisième carnaval dans la région de Sorel débute dimanche le 13 février prochain et il se terminera le 23 février. Plusieurs activités sont prévues pour ce carnaval dont un important rallye de motos prévu pour le dimanche 13 février prochain au centre culturel de l'endroit.

Club de plongée sous-marine Drakkar

Gaudreau élu président

DRUMMONDVILLE (DM) — M. Marc Gaudreau a été élu président du club de plongée sous-marine Le Drakkar de Drummondville. M. Gaudreau prend donc la relève de M. Michel Ally qui a présidé Le Drakkar l'an dernier, mais qui continuera à travailler en étroite collaboration avec le nouveau président puisqu'il assumera la vice-présidence. Les autres collaborateurs immédiats de MM. Gaudreau et Ally seront MM. Mario Laforte, trésorier; Robert Gaudreau, publicitaire; Antony Ward, Gilles Veillette, André Castonguay et Mme Hélène Veillette, secrétaire. Au cours de la dernière assemblée générale, les membres ont décidé d'acquiescer une embarcation. Il s'agit d'une chaloupe d'aluminium pouvant porter 20 plongeurs et leur équipement. Le club déboursera \$1,200 pour cette embarcation. De leur côté, MM. Ward et Castonguay ont entretenu les membres sur la formation d'une fédération des clubs de plongée sous-marine de la province. Ces deux derniers font partie de la direction du nouvel organisme qui se consacrera à la formation d'instructeurs compétents. La fédération a reçu une subvention du gouvernement provincial pour favoriser sa structuration. Dans la division C, Normand Tardif de la Caisse Pop de Plessisville affiche une excellente moyenne de 703. Chez les Marquers, dans la classe B, Pierre Bouchard du A. Gentes de Defoy est le premier avec 14 points. Dans la division C, Denis Beaudoin de la Caisse Pop de

Proclamé lors d'une soirée qui groupait 600 personnes

André Plante chasseur de l'année à Victoriaville

VICTORVILLE (R.L.) — Près de 600 personnes ont assisté samedi soir à la salle Victoria de Victoriaville à la soirée sociale annuelle du Club de Chasse et Pêche les Mousquetaires. A cette occasion, des trophées et prix ont été remis aux pêcheurs et chasseurs dont les premiers ont été les meilleures durant l'année. Ainsi le titre du chasseur de l'année est allé à André Plante qui a entre autres abattu un chevreuil mâle de 188 livres et un ours de 76 livres. Deux amateurs qui font de la pêche vraiment sportive ont reçu la nomination de pêcheurs de l'année, soit Armand et Benoît Béliveau, le père et les fils. Un prix spécial pour la conservation a été décerné à Germain Houle. Chasse. Voici par ailleurs les récipiendaires de trophées de chasse: original mâle: Gaston Bussières; chevreuil mâle: André Plante; ours: André Plante; lynx: Emilien Laliberté; loup: Bertrand Vigneault; chat sauvage: Mme Jean-Marie Gauthier; lièvre: Gilles Vigneault; canard: Michel Courtois; outarde: Wilfrid Arseneault; perdrix: Damien Marcoux. Pêche. Maskinongé: Stevens Raczy; brochet: Benoît Girard; doré: Carl Bergeron; achigan: Wilfrid Arseneault; truite mouche: Jacques Roux; truite grise: Edgar Martel; truite arc-en-ciel: Rémi Beaugard; truite brune: Guy Verville; ouananiche: Donald Paris; barbotte: Mme Léo Dubuc; anguille: Réjean Marcoux; corégone: Clément Coriveau; perchande: Marcel Massé; carpe allemande: Gilles Goulet; carpe noire: Jean Desrochers. On sait que le président du Club de Chasse et Pêche les Mousquetaires est Yvon Picard.

Dans la ligue O'Keefe

Belle lutte de gardiens de buts

VICTORVILLE (R.L.) — Les gardiens de buts Bernard Belhumeur du A. Gentes de Defoy et Claude Bernard de la Caisse Pop se livrent une vive compétition pour le titre de cerbère ayant la meilleure moyenne dans la ligue de Ballon sur glace O'Keefe de Victoriaville. Bernard a une moyenne de .602 but par partie contre .604 par Belhumeur. Dans la division C, Normand Tardif de la Caisse Pop de Plessisville affiche une excellente moyenne de 703. Chez les Marquers, dans la classe B, Pierre Bouchard du A. Gentes de Defoy est le premier avec 14 points. Dans la division C, Denis Beaudoin de la Caisse Pop de

Table with 3 columns: Gardiens de but, moy., blanc. Lists names and statistics for goalkeepers.

Table with 3 columns: Classe "B", b, a, pts. Lists scores for various classes.

Table with 3 columns: Equipés, Club, pts. Lists team performance.

Table with 3 columns: Classe "C", Club, pts. Lists scores for another set of classes.

Table with 3 columns: Classe "C", Club, pts. Lists scores for yet another set of classes.

SPECIAL 1er ANNIVERSAIRE



ROBERT CARON. J'invite tous mes clients et amis à venir me rencontrer au Centre "Les Rivières". Choix de voitures 1972 dont la "VEGA" la voiture de l'année, la mini-fait-tout.

Advertisement for 'Trois-Rivières Chevrolet' featuring a logo and contact information: 400, Boul. Royal, Trois-Rivières Ouest, 376-3791.

Large advertisement for 'Gauthier Sports Ltée' featuring 'Alpine' brand ski equipment. Includes text about ski techniques and contact info: 364, Des Forges, Trois-Rivières, Tél. 375-4929.

Advertisement for 'EXPORT "A" LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA' featuring a woman's face and the brand name.

Advertisement for 'Sorel l'hôte du tournoi des champions du Québec' featuring golf. Includes text: 'Les meilleurs golfeurs aux "Dunes"', 'par Gilles PELOQUIN', and details about the tournament.